

8, rue de la Prison 02240 RIBEMONT Tél : 06 43 02 48 94

organise une bourse aux collections lors de la braderie breçante de Ribemont.
(Timbres, Monnaies, CP, Fèves, Capsules, Livres, Porcelaines, etc)

Le dimanche 08 novembre 2026 de 8h à 18h

Salle Blondel et Salle Polyvalente

Bulletin à retourner au plus tard le 25 octobre 2026

Nom - Prénom

Adresse

Tél Nature des Collection

Adresse Mail

(photocopies recto verso de la carte d'identité pour votre libre inscription)

Salle polyvalente : 1m20 pas de limite - 1m80 limitées à 2

Souhaite réserver tables 1m20 à 6,00 euros la table soit euros.

Souhaite réserver tables 1m80 à 9,00 euros la table soit euros.

Salle Blondel : 1m20 limitées à 6 - 1m80 limitées à 3

Souhaite réserver tables 1m20 à 6,00 euros la table soit euros.

Souhaite réserver tables 1m80 à 9,00 euros la table soit Euros.

Joindre votre règlement avec votre réservation. Ordre Ribemont Collections.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la bourse.

Date

Signature

Date

Signature

Art 1 : La bourse est ouverte à tous collectionneurs de 8h à 17h.

Art 2 : La location se fait par table de 1m20 OU 1m80 selon la salle disponible.

Art 3 : L'attribution des places se fera par ordre d'arrivée des réservations accompagnées du règlement, les chèques étant encaissés après la bourse.

Art 4 : Les objets exposés dans la salle de la bourse le sont aux seuls risques et périls de leur propriétaire. L'Association ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de dommages, préjudices, etc ... qui pourraient leur être causés.

Art 5 : L'Association décline toute responsabilité en cas de litiges d'un exposant avec les services fiscaux ou douaniers.

Art 6 : En aucun cas l'exposant ne pourra modifier l'agencement de son stand, ni apporter son matériel d'exposition.

Art 7 : Aucune annulation ne sera remboursée dans les 8 jours précédant la bourse.

Art 8 : Les emplacements non occupés après 9h seront réattribués et non remboursés.

Art 9 : L'ouverture des portes se fera dès 7h et par respect pour les visiteurs, l'horaire de 17h de fin de la bourse devra être respecté.

Art 10 : Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la présente manifestation si les circonstances l'exigent.

Salle polyvalente parachage des tables 1m20 et 1m80 possible.

Salle Blondel pas possible.